

Communiqué de presse

Mardi 16 mars 2022

Solidarité Ukraine : les établissements d'enseignements supérieurs angevins s'organisent pour apporter une réponse coordonnée et à l'échelle du territoire.

Suite au conflit armé qui touche l'Ukraine et pour faire face aux difficultés engendrées par ce conflit pour certains étudiants et chercheurs internationaux, les 22 membres d'Angers Loire Campus se sont réunis ce mercredi 16 mars pour proposer une réponse coordonnée tant sur le plan de l'accueil des étudiants et chercheurs dans les formations et laboratoires, que du logement ou encore de l'aide matérielle qu'ils peuvent apporter via des collectes organisées par les associations étudiantes notamment.

Benoit Pilet, vice-président d'Angers Loire Métropole a indiqué que la ville coordonnait toutes les propositions qui émanait des habitants, des entreprises et autres établissements dont ceux d'ALC. Il rappelle que l'ensemble des personnes réfugiées doivent passer par un enregistrement à la Préfecture et qu'il est préférable d'apporter une aide plutôt financière via des dons à des ONG type La Croix rouge internationale, Médecins du monde ou Le Secours populaire par exemple, plutôt que des collectes de matériels ou produits de premières nécessités.

Christian Roblédo, président d'Angers Loire Campus, a précisé que les établissements avaient décidé conjointement de mettre en place dans un premier temps une formation en français langue étrangère (FLE) à destination des étudiants réfugiés qui arriveraient en Anjou (avec leur famille ou à titre individuel via Campus France). Ils bénéficieront ainsi d'un statut d'étudiant. Angers Loire Campus étudiera ensuite, dans le cadre d'une commission ad hoc, les parcours de formations de ces jeunes réfugiés et identifiera les places disponibles afin de leur proposer à la rentrée une place dans l'un ou l'autre des 22 établissements membres. Le but étant d'assurer une continuité pédagogique et de permettre leur intégration. Enfin, il a été convenu que ces élèves bénéficieraient de la gratuité des frais d'inscription quel que soit l'établissement. Le Crous étudie la possibilité de les loger. À ce jour une vingtaine de chambres sont disponibles.

Les établissements d'Angers Loire Campus ont recensé une quinzaine d'étudiants ukrainiens et une cinquantaine d'étudiants russes et biélorusses dans leurs formations tous niveaux confondus. Tous peuvent bénéficier d'un soutien médical, psychologique ou social s'ils en éprouvent le besoin par le Service de santé universitaire (SSU).

Deux chercheuses ukrainiennes vont par ailleurs arriver à l'Université d'Angers dans le cadre du programme PAUSE (dispositif mise en place par le MESRI et coordonné par le Collège de France pour l'accueil des chercheurs réfugiés). L'une au laboratoire Granem (économie et gestion) et l'autre au laboratoire Moltech (chimie et matériaux).